

**BMI** (Abréviation anglo-saxonne pour **Body Mass Index**)

Voir **IMC**

## Boulimie

Trouble du comportement alimentaire qui échappe à la notion de maîtrise, contrairement à l'**Anorexie**, et se caractérisant par la survenue de « crises » incontrôlées ou au contraire planifiées, mais faisant suite à un sentiment de malaise, de détresse. Il s'agit là encore d'une maladie psychopathologique à incidence somatique. Il n'y a pas de diagnostic différentiel dans la forme classique (à ne pas confondre avec les fringales ou l'hyperphagie.)

La crise survient en cachette, de façon solitaire. La fin de la crise est associée à une sensation de malaise corporel et est ponctuée par des vomissements réflexes ou auto-provoqués.

Les critères DSM 5 de la boulimie sont les suivants, tous présents chez la personne concernée :

Survenue récurrente de crises de boulimie (« binge eating »). Une crise de boulimie répond aux deux caractéristiques suivantes :

- absorption, en une période de temps limitée, d'une quantité de nourriture largement supérieure à ce que la plupart des gens absorberaient en une période de temps similaire et dans les mêmes circonstances ;
- sentiment d'une perte de contrôle sur le comportement alimentaire pendant la crise (par exemple sentiment de ne pas pouvoir contrôler ce que l'on mange ou la quantité que l'on mange) entraînant un sentiment de honte.

Comportements compensatoires inappropriés et récurrents visant à prévenir la prise de poids, tels que : vomissements provoqués, emploi abusif de laxatifs, diurétiques, lavements ou autres médicaments ; jeûne ; exercice physique excessif.

Les crises de boulimie et les comportements compensatoires inappropriés surviennent tous deux, en moyenne, au moins 2 fois par semaine pendant 3 mois.